



COMMUNIQUE DE PRESSE du SNASUB-FSU

Scandaleuse négociation secrète où l'histoire d'un troc : suppressions d'emplois contre augmentation de primes

Le syndicat A&I-UNSA a signé le 9 octobre avec le ministre de l'Éducation nationale un « accord salarial » au terme duquel les primes des personnels de catégorie A et d'une partie des B de ce ministère augmenteront en contrepartie de 1 700 suppressions d'emplois, essentiellement de catégorie C, sur les années 2009-2011.

Pour le SNASUB-FSU, il est choquant d'appeler « accord salarial » un protocole qui n'a été négocié, en secret, qu'avec une seule organisation syndicale et qui ne concerne qu'une partie des personnels d'un seul ministère.

Il est également choquant d'appeler ainsi un accord qui entérine un troc entre salaire indiciaire et primes individualisées au « mérite ».

Il est encore plus choquant de voir une organisation syndicale accepter de gager cette augmentation indemnitaire sur des suppressions d'emplois, en outre majoritairement opérées dans des catégories largement exclues du bénéfice de cette « avancée ».

Pour le SNASUB-FSU, le maintien de la qualité du service public passe au contraire par la création des emplois indispensables pour assurer la pérennité des missions. Il passe également par un salaire indiciaire qui reconnaisse les qualifications détenues et qui évolue, au moins, au même rythme que les prix.

Paris, le 13 octobre 2008

Arlette LEMAIRE
Secrétaire Générale du SNASUB-FSU

SNASUB-FSU

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

☎ 01 41 63 27 51/52 📠 01 41 63 15 48 📧 snasub.fsu@snasub.fr